



FORMATION MAC APS ASD

Objectifs

L'objectif de la formation est d'actualiser et maintenir les acquis et compétences des salariés formés en acteur APS ASD. Celle-ci permet de se réactualiser sur d'éventuelle réformes afin d'adapter ses pratiques et conduites à tenir.

Objectifs pédagogiques

L'exercice de l'activité d'Acteur Prévention Secours ASD nécessite la mise en œuvre de quatre domaines de compétences :

- 1 - Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans sa structure
- 2 - Observer et analyser sa situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- 3 - Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- 4 - Intervenir face à une situation d'accident du travail

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence AIDE ET SOIN À DOMICILE (APS ASD)

- ◆ Lit médicalisé, électrique,
- ◆ fauteuil roulant à accoudoir réglables, draps de glisse, verticalisateur électrique, lève-personne électrique, déambulateur réglable en hauteur
- ◆ Ateliers d'apprentissage des gestes et démonstrations pratiques
- ◆ Apports théoriques, travaux en sous-groupe, et exercices pratiques
- ◆ Aides techniques complémentaires : planche de transfert, roller, canne
- ◆ Documents supports
- ◆ Études de cas et simulations pratiques

Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) certifié PRAP 2S / ALM par l'INRS
 Professionnels de santé : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute
 Agréés par le réseau CDO Formation – ED5



2 jours - 14 heures dont 7h00 d'ALM



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
 France Métropolitaine



**4 Stagiaires minimum
10 Stagiaires maximum**
 Individualisation : oui



Public : acteur APS ASD
Pré-requis : être titulaire du certificat d'acteur APS ASD délivré par une entité habilitée



Actualisation des compétences :
tous les 2 ans (14 heures dont 7 heures D'ALM)



Délivrance du certificat APS ASD à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

4,92/5



Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats ayant suivi toute la formation et réussis les évaluations certifiées peuvent obtenir le certificat APS ASD. Une évaluation formative tout au long de la formation sera réalisé. Les épreuves certificatives sont organisées pour permettre une évaluation distincte pour chaque domaine de compétences (Épreuve 1 : Domaine de compétences 1 et 2, Épreuve 2 : Domaine de compétences 3, Épreuve 3 : Domaine de compétence 4). L'évaluation, réalisée par un formateur certifié, s'appuie sur un guide et une grille spécifiques. Des attestations de présence et de compétences sont délivrées à la fin.

Programme de la Formation

- L'intérêt de la prévention dans le milieu d'intervention à domicile
- L'organisation de la prévention dans les structures d'intervenant à domicile
- La remontée des informations, aspect réglementaire et procédural, les différents acteurs impliqués dans la prévention
- Les acteurs de la prévention : interne et externe
- Se situer comme un acteur de prévention
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention
- Observer et analyser une situation de travail
- Proposer des améliorations de la situation de travail
- Remonter l'information aux personnes concernées
- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des personnes à mobilité réduite
- Les différentes techniques de manutention des personnes, approche des différentes aides techniques et de leur utilisation
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Le domaine et les modalités d'intervention du SST.
- Les obligations et les limites de la responsabilité du SST.
- Les techniques, conduites à tenir et justifications du référentiel technique SST
- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Les dispositifs de coupure des énergies et des fluides (électricité, gaz et eau)
- Les dispositions en cas d'incendie
- La conduite à tenir et la remontée d'information
- Un travail d'intersession (en moyenne estimation de 2h) afin de favoriser l'acquisition des compétences : les participants devront « observer » une de leur situation de travail et relever les éléments nécessaires à l'analyse de cette situation

Le + ED5

- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous contacter



📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50

🌐 www.ed5.fr

✉ contact@ed5.fr

ED5 S.A.S au capital de 7470€ - Siren : 905 195 426 – NDA : 76300493030